

Garonne

info

lettre d'information du Sméag

n° 20
décembre
2010



Attention biodiversité

p. 2-3

actualités

Connaître et se réappropriier localement les paysages de la Garonne



p. 10-15

zoom

Interviews des acteurs du territoire pour la Garonne



à la une

p. 4-5

2010, l'année de la biodiversité

Le Sméag rappelle dans son Schéma directeur d'entretien du lit et des berges de la Garonne, que le fleuve, son eau, son lit et ses berges, sa faune et sa flore constituent un ensemble divers et vivant, formant un tout.

éditorial

L'appauvrissement de la biodiversité est aujourd'hui inquiétant. Les causes en sont nombreuses : dégradation et surexploitation des milieux naturels, changements climatiques, introduction d'espèces exotiques,

Même si la Garonne reste exceptionnelle de richesse, notamment avec la conservation de ses huit espèces originelles de poissons grands migrateurs, elle n'est pas épargnée : en 10 ans la population des aloses est passée de 500 000 à 50 000 individus. Les causes sont diverses. La qualité des milieux est concernée et met en cause nos choix d'aménagement et nos comportements.

Le Grenelle de l'environnement intègre les collectivités territoriales comme acteurs majeurs de la conservation et de la réhabilitation de la biodiversité.

Dans le cadre de sa vision globale, le Sméag fonde sa politique sur la préservation des fonctions naturelles d'une Garonne vivante, au travers de questions telles que la qualité de l'eau et des milieux en rapport avec la santé humaine et l'état de la faune aquatique.

Les zones humides sont à l'évidence une pierre angulaire du système. Leur gestion, à l'instar de la préservation de la biodiversité, ne saurait être envisagée sous le seul angle patrimonial : la compréhension de leurs liens fonctionnels permet d'assurer leur intégration dans la dynamique des territoires qui les accueillent.

Jean Cambon
Président du Sméag



Un projet durable autour de la Garonne dans le Saint-Gaudinois

UNE RÉAPPROPRIATION CITOYENNE DU FLEUVE

La Communauté de communes du Saint-Gaudinois, qui regroupe 21 communes dont 8 directement en bordure du fleuve, s'est engagée dans un projet de protection et de valorisation de la Garonne sur l'ensemble des 22 km qui traverse son territoire. Ce projet a évolué notablement depuis son origine. En effet, il s'agissait initialement de réaliser un sentier sur une portion de 2 km de Garonne sur Saint-Gaudens à la demande de quelques habitants. Par la suite, cette attente a été relayée plus largement à l'occasion des réunions publiques organisées dans le cadre de la démarche Agenda 21 sur le territoire communautaire.

Convaincus du caractère structurant du fleuve et soucieux d'apporter une image positive du territoire, les élus communautaires ont saisi ce dossier en lui apportant une dimension nouvelle : **la réappropriation citoyenne d'un espace naturel emblématique du Saint-Gaudinois**. Outre l'amélioration de l'accessibilité au fleuve et la création de sentiers longeant la Garonne, le projet intègre pleinement l'environnement du fleuve : prise en compte des milieux naturels riverains (zones humides,...) et de leur patrimoine naturel, du patrimoine culturel (anciens moulins, patrimoine industriel,...) ainsi que du potentiel touristique. L'entretien du fleuve pourrait être réalisé dans le cadre de chantiers d'insertion. **Situé au confluent de plusieurs champs de compétences, c'est un projet véritablement fédérateur.**



UNE ACTION PHARE DE L'AGENDA 21

Avec ses dimensions environnementales, sociales et économiques, ce projet « Garonne » constitue aujourd'hui l'une des premières actions de l'Agenda 21 du Saint-Gaudinois.

Pour mener à bien cette action, la Communauté s'est entourée de plusieurs partenaires : collectivités territoriales, Jardins du Comminges, fédération et association de pêche, Nature Midi Pyrénées – Catezh Garonne, représentants de l'Etat et usagers. **Dans son rôle de coordination et de facilitation des actions en lien avec le fleuve, le Sméag accompagne depuis le début la collectivité dans l'évolution de son projet.** Une collaboration qui sera prochainement formalisée par une convention de collaboration mutuelle entre les deux structures.

Sur la base d'un diagnostic en cours de réalisation, des premières actions concrètes sont d'ores et déjà programmées pour cet hiver : amélioration de l'état de la ripisylve (boisements de berge) sur 4 sites, dans le prolongement des opérations de nettoyage du lit menées par l'association de pêche de Saint-Gaudens.

Le développement durable de la Garonne est donc en marche sur le Saint-Gaudinois. Nul doute qu'il créera une émulation dans les territoires limitrophes du Comminges... et ailleurs !

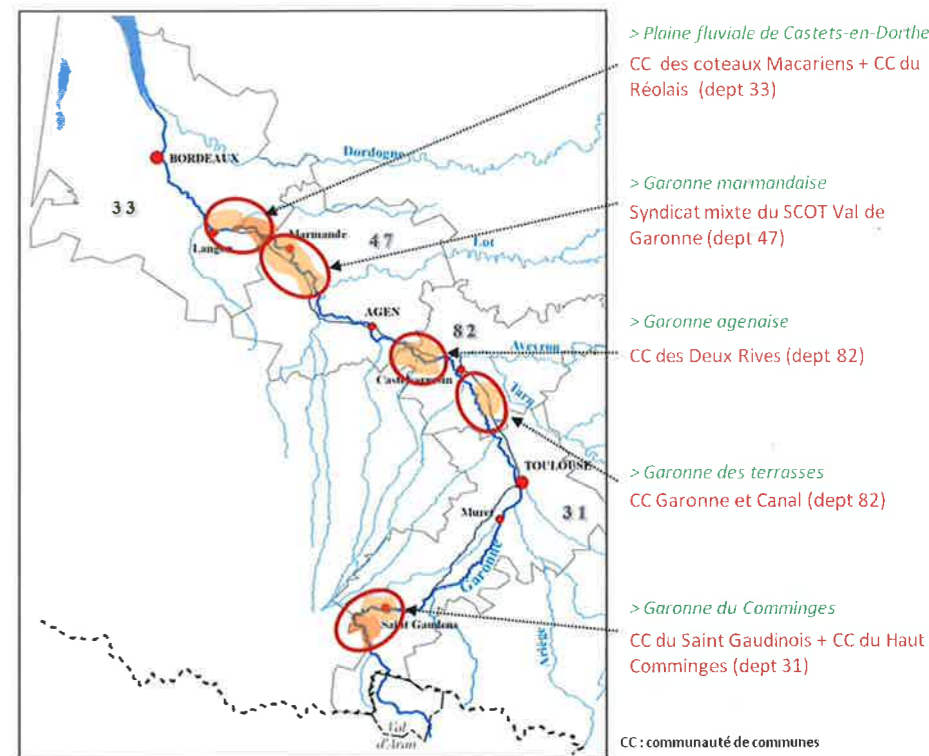
Contact Sméag : **Paul SIMON**
Contact Saint-Gaudinois : **Yannick BOMPART**

Connaître et se réapproprier localement les paysages de la Garonne

LE CHOIX DES CINQ TERRITOIRES PILOTES

Dans le prolongement du travail sur l'identité culturelle et paysagère de la Garonne (axe D du Plan Garonne), le Sméag va réaliser cinq études pilotes au fil du fleuve. **Réparties dans différentes grandes unités paysagères de la vallée, elles sont emblématiques de la diversité des paysages et des problématiques Garonne.**

Lors de la sélection des territoires pilotes suite à l'appel à candidatures du Sméag auprès des intercommunalités, certaines candidatures ont été judicieusement regroupées sur une étude pilote ; puis, le travail sur le périmètre d'étude avec ces collectivités a amené à élargir la réflexion sur les deux rives du fleuve. Au final, c'est plus d'une dizaine d'intercommunalités riveraines qui bénéficieront de ce travail pour une meilleure prise en compte de la Garonne et de ses paysages dans le développement local.



Collectivités candidates retenues pour les études pilotes Sméag - Axe D du Plan Garonne : le fleuve et son identité culturelle et paysagère

DES LANCEMENTS ÉCHELONNÉS DANS LE TEMPS

L'étude pilote sur la Garonne marmandaise (47) a démarré en novembre 2010. En suivant, l'étude sur le secteur de la Réole et Saint-Macaire (33) va être lancée à la mi-décembre, alors que les cahiers des charges des études sur la Garonne du Comminges (31) et la Garonne des terrasses (82) sont en passe d'être finalisés pour un lancement au premier

semestre 2011. Dans chacune des grandes étapes, le Sméag collabore étroitement avec les collectivités locales et un ensemble de partenaires techniques et institutionnels, chargés de veiller à la cohérence d'ensemble (le groupe technique Paysages Plan Garonne animé par le Sméag et la Dréal Midi-Pyrénées.)



LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DU PAYSAGE DE BORDEAUX

L'étude pilote sur les paysages de la Garonne dans la plaine fluviale de Castets-en-Dorthe bénéficiera d'un premier travail mené par les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

En partenariat avec la Dréal Midi-Pyrénées (en charge du Plan Garonne) et le Sméag, les étudiants se sont penchés sur les paysages, les perceptions et les usages de la Garonne entre La Réole et Langon. Ils ont présenté les résultats de leurs diagnostics paysager et propositions d'actions pour créer de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve. devant les élus locaux, le 22 juin 2010 à La Réole. Ce travail pédagogique a fait l'objet de panneaux d'exposition, disponibles sur demande.

Contact Sméag : **Isabelle TOULET**

La biodiversité, c'est la vie !

C'est le bref slogan qui caractérise l'année 2010.

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Elle regroupe les écosystèmes et les habitats naturels que toutes les espèces vivantes partagent avec l'homme.

Mais si l'on aborde le plus souvent la biodiversité sous l'aspect des milieux naturels, il ne faudrait pas oublier que l'homme a également façonné les paysages, mis en place des systèmes agricoles, diversifié de nombreuses races animales et variétés végétales.

Ainsi, loin d'être figée, la biodiversité a considérablement fluctué au cours du temps autour d'un équilibre dynamique d'apparitions et d'extinctions des espèces et des paysages. Pourtant, son concept et sa prise en compte sont très récents : la disparition rapide des milieux naturels sous l'effet conjugué de nos activités liées au développement suscite l'inquiétude du monde scientifique et des associations de conservation de la nature.

Dans ces conditions, l'avenir de la biodiversité dépend des modes de développement qui seront privilégiés. Il faut en quelque sorte répondre aux objectifs de la Conférence de Rio de 1992 au cours de laquelle fut signée la convention sur la diversité biologique : mieux gérer les milieux et les ressources naturelles dans une perspective de développement durable.

Le plan Garonne avance le principe fort de « préserver pour développer ».

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont des thématiques phares du Grenelle de l'Environnement. Il donne aujourd'hui la priorité aux collectivités pour agir directement dans leur territoire.



► Héron cendré.

LA BIODIVERSITÉ

C'est « tout le vivant », donc l'Homme en fait partie.

C'est la dynamique des interactions dont celles causées par nos activités.

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) de la vallée de la Garonne mise en œuvre en décembre 2010 pour élaborer un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) permettra de fixer des objectifs spécifiques de qualité, d'utilisation, de mise en valeur et de gestion quantitative des ressources en eau.



► Aulne glutineux.

LE GRENELLE

La loi dite Grenelle 1, votée le 23 juillet 2009 fixe les engagements de la France dans tous les domaines retenus lors du Grenelle, des transports à l'énergie, en passant par l'eau et la biodiversité. Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant « engagement national pour l'environnement » dite Grenelle 2, correspond à la mise en application d'une partie des engagements du Grenelle 1.

Elle se décline en 6 chantiers dont celui sur la préservation de la biodiversité.

Objectif : Assurer un bon fonctionnement des écosystèmes en protégeant les espèces et les habitats.

- Élaborer la Trame verte et bleue
- Rendre l'agriculture durable en maîtrisant les produits phytopharmaceutiques et en développant le bio
- Protéger les zones humides et les captages d'eau potable
- Encadrer l'assainissement non collectif et lutter contre les pertes d'eau dans les réseaux
- Protéger la mer et le littoral

La Garonne, riche mais fragile...



► Zone humide de Bourret (82).

Le Sméag rappelle dans son Schéma directeur d'entretien du lit et des berges de la Garonne, que le fleuve, son eau, son lit et ses berges, sa faune et sa flore constituent un ensemble divers et vivant, formant un tout.

Par nature la Garonne, participe ainsi à répondre aux finalités du développement durable, notamment celles relatives à la lutte et l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources, l'épanouissement humain et la cohésion sociale. La qualité de ses eaux constitue donc « une assurance-vie » pour ceux qui vivent autour du fleuve.

Faire connaître la diversité biologique de la Garonne apparaît essentiel au Sméag à l'heure où il accroît son implication dans la gestion des milieux et des espèces.

Avec une grande variété de milieux et une richesse spécifique peu commune, la Garonne recèle aussi bien une biodiversité ordinaire qu'exceptionnelle.

LES ZONES HUMIDES DE LA GARONNE SONT DES SUPPORTS IMPORTANTS DE LA BIODIVERSITÉ.

Entre Toulouse et Saint-Nicolas de la Grave par exemple, qui constitue le secteur le plus riche en zones humides alluviales de toute la Garonne, certaines zones humides constituent de véritables réservoirs de la biodiversité. C'est le cas notamment de l'îlot de Saint-Cassian sur la commune de Mas Grenier qui abrite l'une des plus importantes héronnières de la Garonne. Ce site est aujourd'hui géré par le service environnement du Conseil général de Tarn-et-Garonne dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles.

Ailleurs, d'autres sites méritent également d'être mentionnés pour leur biodiversité exceptionnelle : la réserve naturelle nationale de la Mazière, ancien bras de Garonne aujourd'hui devenu étang situé en Lot-et-

Garonne, la réserve naturelle nationale des marais de Bruges située en périphérie de Bordeaux, ou encore le projet de réserve naturelle régionale de la confluence Garonne-Ariège aux portes de Toulouse.



► Aligrette Garzette.

LE SMÉAG ET NATURA 2000, UNE IMPLICATION RENFORCÉE DANS LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS.

En assurant l'animation de la procédure Natura 2000 sur la vallée de la Garonne, le Sméag poursuit une action commencée dans la restauration des poissons migrateurs et des zones humides. Les partenaires impliqués dans ces politiques sont en effet également les acteurs de Natura 2000.

Sur la Garonne, on compte pas moins de :

■ **14 espèces d'oiseaux** d'intérêt communautaire et 33 espèces d'oiseaux migrateurs. Il s'agit principalement de hérons et de rapaces migrant entre le nord de l'Europe et l'Afrique.

■ **3 espèces d'insectes du bois** sont présentes dans les boisements riverains de la Garonne : le Lucane Cerf-volant, le Grand Capricorne et la Rosalie des Alpes. Parmi les libellules, on observe la Cordulie à corps fin et l'Agriote de Mercure, mais il est probable que d'autres espèces rares soient présentes telles que la Cordulie splendide. Le paysage de bocage de la vallée est également propice à la présence de plusieurs papillons d'intérêt communautaire comme la Laineuse du prunier et l'Écaille chinée.

■ **De nombreux mammifères** : 9 espèces de chauve-souris, la loutre, le desman endémique des Pyrénées...

■ **7 espèces de poissons** dont 3 migrateurs (saumon, grande alose, lamproie marine), le chabot la bouvière, la lamproie de planer, le toxostome.

■ **La mobilité du lit et des alluvions de la Garonne** permet le développement de tous les étages de végétation entre le cours d'eau et la plaine : herbiers aquatiques, végétation herbacée des bancs de graviers, saulaies pionnières, forêts de bois tendre à peuplier noir et aulne glutineux, forêt de bois dur à frêne, chêne et orme.

Pourquoi Natura 2000 si l'on s'occupe déjà des espèces et des milieux menacés sur la Garonne ?

La législation impose un nouveau cadre de réflexion et d'action, le document d'objectifs : il constitue un guide de gestion de chaque site Natura 2000, pour tous les acteurs de la restauration des milieux naturels et de l'aménagement de l'espace.

Mais ce n'est pas la seule raison. L'attention renforcée portée aux habitats naturels et aux espèces d'intérêt communautaire est l'occasion de redéfinir les priorités d'actions et de localisation en matière de zones humides et de poissons migrateurs. C'est aussi la prise en compte d'espèces et de milieux qui jusqu'à présents étaient méconnus ou délaissés (exemple : habitats rocheux de bords de cours d'eau sur la partie pyrénéenne de la Garonne et de ses affluents).

Lire la suite



► Balbuzard.

La Garonne, riche mais fragile...

Un contrat plus qu'une contrainte ...

Privilégiant les démarches contractuelles, l'application des actions proposées dans le DOCOB se fait sur la base du volontariat.

Les exploitants agricoles et forestiers qui adaptent leurs modes de gestion pour favoriser la conservation des milieux naturels et des espèces peuvent bénéficier d'aides dans le cadre de « contrats Natura 2000 » passés avec l'État pour une durée de 5 ans. Exemple : le maintien de pratiques de fauche pour conserver les prairies maigres en bord de cours d'eau.

Les propriétaires peuvent signer une « charte Natura 2000 », qui ouvre droit à exonération de la taxe foncière en échange de pratiques favorables à l'environnement. L'adhésion à la charte marque un engagement fort aux valeurs et aux objectifs de Natura 2000.

Natura 2000 ouvre de nouvelles possibilités de financement des actions de restauration et d'entretien des milieux naturels, avec les crédits européens du FEADER et de l'État.

Contact Sméag : **Sylvain MACÉ**



► Rosalie des Alpes.

Des chantiers de restauration de la biodiversité : échanges d'expériences entre France et Espagne

Aujourd'hui, il existe un constat commun entre nos deux pays : la dégradation de l'état des cours d'eau ; les changements climatiques vont aggraver les conditions en Europe du sud : réduction de la disponibilité en eau, du potentiel hydroélectrique, etc.

L'objectif de ces échanges est d'aller au-delà du constat pour tenter de dégager des principes communs afin d'améliorer les méthodes mises en œuvre de chacun.

Les échanges initiés en 2008 avec la Navarre, dans le cadre des travaux réalisés sur le chantier de Gensac-sur-Garonne (voir info Garonne n°19) se poursuivent de façon régulière entre acteurs français et espagnols.

L'année dernière, le Sméag accompagnait la Confédération Hydrographique de l'Ebre à la rencontre des acteurs de Garonne : visite du site du bras mort de Port Haut à Saint-Jory (31) et du site de Mauvers à Grisolles (82). Il recevait aussi au mois de juin de cette année l'Agence Catalane de l'eau sur le site de Gensac-sur-Garonne.

En retour, avec Messieurs Coulomb et Marty, élus de la commune de Grisolles, le Sméag s'est rendu en Espagne les 16 et 17 juin dernier. La participation de la commune de Grisolles a renforcé et enrichi l'intérêt des échanges du fait des similitudes existantes entre les zones humides de cette commune et les sites d'Alos de Balaguer (Segre) et Boquiñeni (Ebre).

Réhabilitation d'un méandre de Garonne

LE SITE DE PORT HAUT (31) - FRANCE

Le méandre de Port-Haut est un ancien site de gravière situé en lit mineur qui a été abandonné. Ce site est classé au Réseau Natura 2000 au titre des directives Habitats et Oiseaux.



Il a été transformé en décharge sauvage où se pratiquaient des usages illégaux notamment la circulation d'engins motorisés et la chasse. En 2004, la commune de Saint-Jory a décidé de réhabiliter ce site et de l'ouvrir au public. Aujourd'hui le site est géré par la Communauté de communes Hers et Garonne.

Un plan de gestion a été mis en place pour la période 2005-2010. Dans le cadre de ce plan, l'ensemble des déchets ont été enlevés et le site a été nivelé afin de retrouver une topographie plus naturelle pour permettre à la Garonne de circuler et régénérer les milieux naturels de cette zone humide. Un bras mort a également été ouvert. Grâce à des chantiers d'insertion, un débroussaillage sélectif, la plantation d'essences locales, ainsi que le bouturage de saules le long du bras mort ont été réalisés. Parallèlement à ces opérations de restauration, des actions de suivi écologique permettent d'évaluer la pertinence des travaux. Le projet doit aussi servir d'exemple pour sensibiliser au fonctionnement d'une zone humide de Garonne et favoriser la réappropriation du site par les riverains.

Le site s'est rapidement renaturalisé et le bras mort est aujourd'hui fonctionnel. On peut observer saules, peupliers blancs, érables champêtres, frênes, etc. L'arrachage localisé de la Jussie, espèce envahissante, a réussi. Enfin de nombreuses visites du site sont organisées (environ 5 par an) à destination des partenaires techniques, centres de loisirs, lycées, etc.) et un journal annuel, la « lettre de Port-Haut » est publié.

Pour en savoir plus : **Association Nature Midi-Pyrénées, Michèle DESSAIVRE**

Restauration d'un ancien méandre de l'Ebre

LE SITE D'EL GALACHO DE LOS FORNAZOS - ESPAGNE

Les « galachos » sont des méandres qui ont été abandonnés par le fleuve lorsque ce dernier a changé de tracé. Le galacho de Los Fornazos, situé à 40 km en amont de la ville de Saragosse, est un ancien méandre de l'Ebre alimenté par la nappe alluviale.



Vieux de plus de deux siècles, il représente une superficie d'une dizaine d'hectares essentiellement de propriété communale. Il est occupé par une importante roselière et est entouré de cultures irriguées qui conditionnent son fonctionnement hydrogéologique. Jusqu'à récemment, cette zone humide a subi des agressions qui l'ont profondément altérée.

En 2006, un accord de collaboration entre la Confédération Hydrographique de l'Ebre et la commune de Boquiñeni, a permis la mise en route d'un plan de restauration et de gestion du site. Depuis, tous les ans des actions sont réalisées pour la conservation de cette zone humide et son amélioration.

Les différentes actions menées jusqu'à présent sont les suivantes : nettoyage d'une importante décharge, fermetures de pistes (à l'ex-

ception de celles nécessaires à la gestion du site), intégration d'une canalisation de captage d'eau. Des actions de gestion de la roselière ainsi que de replantations ont été réalisées associées à l'ouverture de chenaux et la création de mares. Avec une forte volonté de sensibilisation du public, des panneaux de signalisation ont été mis en place, ainsi que la création d'un sentier et la construction d'un observatoire des oiseaux. Au printemps, on peut y observer des poules d'eau, des grèbes, mais aussi le busard des roseaux et le héron pourpré.

Aujourd'hui des discussions sont en cours pour intégrer dans ce plan de gestion la commune de Pradilla del Ebro.

Pour en savoir plus : **Confédération Hydrographique de l'Ebre, Lorenzo POLANCO**

Restauration d'une ripisylve et d'un bras mort de Garonne

LE SITE DE MAUVERS (82) - FRANCE

Le bras mort de Mauvers se situe sur les communes de Grisolles, Aucamville et Verdun-sur-Garonne. La zone située entre le bras mort et la Garonne, d'une surface d'environ 26ha présente une grande diversité d'unités écologiques.

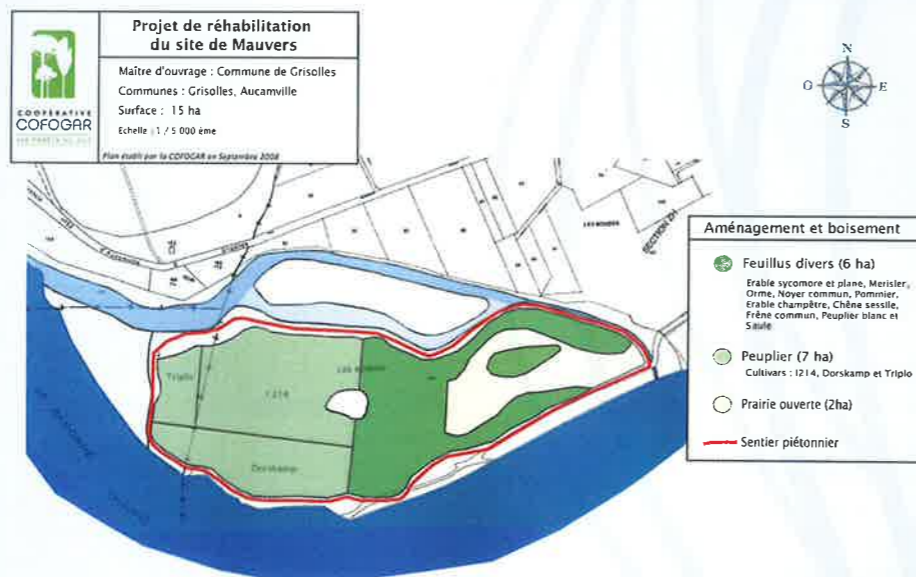
L'ensemble du site appartient au domaine public fluvial est inscrit au réseau Natura 2000. La commune de Grisolles a affiché sa volonté de valoriser au mieux les atouts plurifonctionnels de cette zone : atouts environnementaux, sociaux et production de bois de qualité.

Le projet devait permettre le réaménagement de 15 ha de peupleraie de qualité médiocre en conservant une peupleraie sur la zone la plus adaptée et par la reconstitution d'une forêt riveraine de feuillus. Il s'agissait aussi de remettre en état le bras mort, déjà ouvert. Un plan de réhabilitation pluriannuel (2007-2011) a été défini.

Un état initial a été réalisé en 2007 puis les travaux réalisés ont consisté en la plantation de peupliers et de feuillus, le reste de la zone étant laissé à l'état de prairie. Pour le bras mort la vanne d'alimentation par l'amont a été restaurée et un protocole d'ouverture a été défini avec l'Onema.

Des suivis écologiques sont réalisés régulièrement. Le suivi piscicole à charge de l'Onema (2007, 2009, 2011) permet d'apprécier les effets des opérations engagées sur la vie piscicole et contribuent à améliorer les connaissances des populations du bras principal. Le suivi écologique réalisé par Nature Midi-Pyrénées (2007, 2010) doit montrer l'évolution du site en tenant compte des différents groupes faunistiques et floristiques. Le suivi des plantations est réalisé par la Cofogar et la commune.

Pour en savoir plus : **Commune de Grisolles, Cyrille MARTY**



Amélioration de l'habitat fluvial du Segre

LE SITE DE ALÒS DE BALAGUER - ESPAGNE

Le projet « Segre moyen » est né des travaux continus de la Société de Pêche de Alòs de Balaguer pour récupérer et conserver un état écologique optimal du tronçon moyen du Segre.

Ce secteur du Segre a été très altéré par les anciennes extractions de granulats qui ont transformé le cours en un chenal unique avec des zones d'eau stagnantes en période de bas débit, et une végétation des berges très appauvrie. En 2009, l'Association pour l'Etude et la Conservation du Segre moyen a initié plusieurs actions soutenues par la commune de Alòs de Balaguer et l'Agence Catalane de l'Eau afin d'améliorer la morphodynamique du cours d'eau. Les principales actions réalisées consistent en la récupération d'un bras mort pour créer une zone refuge pour les poissons, la création de bancs de graviers pour créer des zones de rapides et ainsi en augmentant les vitesses, diminuer la température de l'eau et diversifier les habitats fluviaux. Des chenaux secondaires ont été creusés pour favoriser le laminage des crues et permettre la mobilisation de sédiments. Enfin plusieurs travaux de plantation d'espèces autochtones ont été conduits pour retrouver une ripisylve « corridor écologique » et recréer une zone tampon pour le cours d'eau.

Les résultats des campagnes de suivi de 2009 et 2010 ont été très positifs : recolonisation par la végétation, développement d'hélophytes et de macrophytes ; présence d'alevins dans le bras mort, ... Sur le site sont présents le héron cendré, le héron pourpré, le busard des roseaux ou encore le cincle plongeur.

Pour en savoir plus : **As. Estudi i Conservació del Mig Segre, German CANO**



Pour que la Garonne conserve ses écosystèmes

La mobilisation d'acteurs multiples

Soutenir les porteurs de projets dans leur volonté de préserver les espaces naturels de la Garonne, est une des missions du Sméag. Cela consiste d'une part à faire partager les retours d'expérience, d'autre part à enrichir la réflexion en bénéficiant des derniers acquis de la connaissance de chacun.

Coup de projecteur donc, sur quelques projets et témoignages illustrant la diversité des actions et des acteurs du territoire (collectivités, scientifiques, pêcheurs, protecteurs de la nature).

INTERVIEW

Marie-Agnès DUPOUEY

Directrice du service tourisme, patrimoine et espaces naturels au Conseil régional d'Aquitaine



Trame Verte & Bleue

Info-Garonne : " L'Aquitaine est une des premières régions à se lancer dans la déclinaison régionale de la trame verte et bleue (TVB) mise en place par le Grenelle. Quelles étaient vos motivations ? "

Marie-Agnès DUPOUEY : " L'Aquitaine possède un vaste ensemble d'espaces naturels exceptionnels (52% du territoire) et une grande diversité de milieu : 270 km de littoral, l'estuaire de la Gironde (le plus vaste d'Europe), la forêt des Landes (la plus grande forêt cultivée d'Europe), un réseau hydrographique dense (3000 km) et de nombreuses zones humides (lacs, étangs, marais, tourbières...), sans oublier des coteaux calcaires ou encore

le massif des Pyrénées.

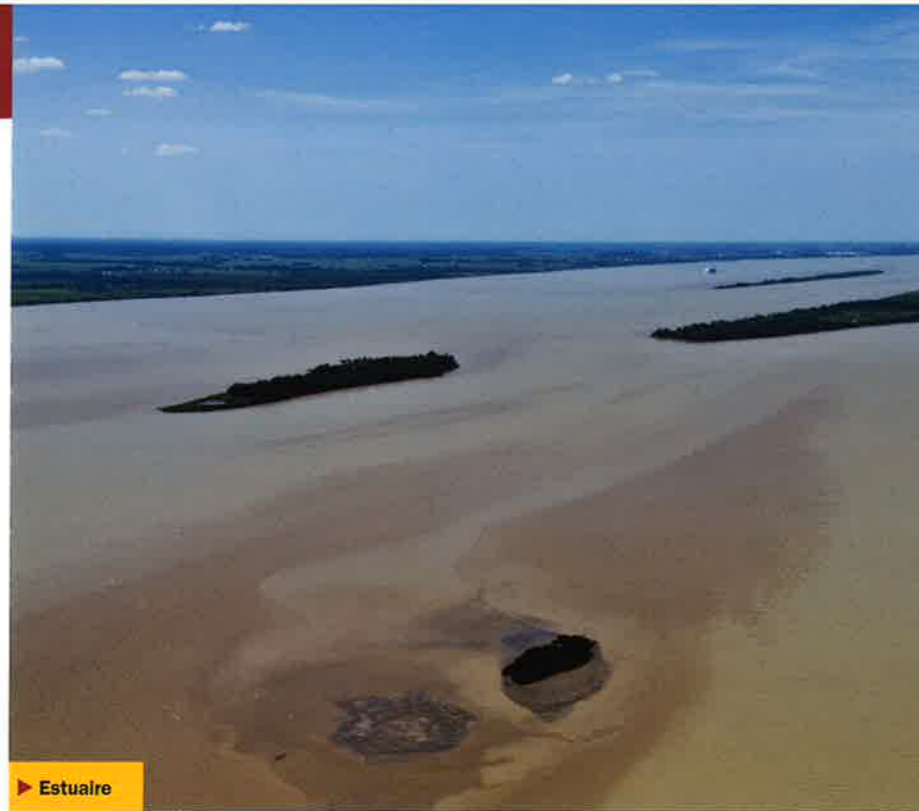
Aussi, une telle richesse est pour l'ensemble des acteurs de notre territoire synonyme de responsabilité. Le Conseil régional d'Aquitaine a pour sa part développé une politique soutenue en faveur du patrimoine naturel depuis déjà quelques années en y consacrant de nouveau en 2010 un budget de près de 12M en 2010.

Enfin, en complément des rôles déterminants joués par les Parcs Naturels Régionaux pour préserver et valoriser l'extraordinaire capital naturel de notre région, nous avons fait le choix de valoriser un grand nombre de sites naturels remarquables disséminés sur l'ensemble du territoire régional. C'est ainsi que

le Réseau Aquitaine Nature a vu le jour. Nous comptons aujourd'hui 78 sites, 16 000 ha et trois nouveaux sites s'y ajouteront en 2010.

L'ensemble de ces dispositifs s'articule naturellement avec la constitution de la trame verte et bleue régionale. Les espaces naturels sont des zones de circulation, de repos, de nourriture et de reproduction pour la faune, des zones de dissémination pour la flore. Ces grands ensembles naturels et les corridors constituent la trame verte qui est complétée par la trame bleue formée par des cours d'eau et masses d'eau, des bandes végétalisées (ripisylves) et de zones humides. Dans certains endroits, l'urbanisation à outrance, le développement des infrastructures, les zones d'agriculture intensive favorisent la dégradation de la biodiversité. L'enjeu est de faire inscrire cette trame verte et bleue dans les documents administratifs et documents d'urbanisme des collectivités locales.

Cet outil est une innovation majeure, l'objectif étant de veiller au maintien ou la consolidation d'un réseau écologique sur le territoire régional aquitain."



Estuaire

I-G : " Où en êtes-vous aujourd'hui ? "

M-A. D. : " En collaboration avec l'Etat (DREAL), le Conseil Régional d'Aquitaine a lancé en 2009 une étude portant sur l'identification, les enjeux et la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue sur le territoire aquitain. Cette étude menée par le bureau d'étude Biotopie s'appuie sur les bases méthodologiques testées par le CETE SO qui seront validées ou améliorées au fur et à mesure de l'étude qui associe un grand nombre d'acteurs du territoire aquitain.

Cette étude a pour objectifs :

De cartographier la Trame verte et bleue à l'échelle régionale

■ D'identifier les enjeux régionaux des continuités écologiques :

- Le réseau écologique aquitain (grands ensembles naturels, corridors, zones tampons, zones d'importance majeure pour le maintien des fonctionnalités des milieux naturels)
- Les secteurs présentant une fragmentation importante des continuités écologiques au regard d'obstacles présents ou potentiels (infrastructures routières et ferroviaires, zones urbanisées, barrages, seuils, éclusées...)
- Les secteurs présentant un enjeu de biodiversité fort sur lesquels des actions doivent être menées (corridors et zones tampons à préserver ou à restaurer).

■ D'aider la Région Aquitaine et les services déconcentrés de l'Etat dans la mise en œuvre de leurs propres politiques d'aménagement (notamment sur les infrastructures de transport, sur les politiques contractuelles des Pays...) et de protection de la nature.

■ D'établir un plan stratégique d'accompagnement technique et financier des collectivités locales sur les territoires desquelles existent des enjeux en matière de continuités écologiques.

L'étude d'une durée de 18 mois se déroule en trois phases distinctes.

Phase 1 : Identification de la Trame Verte et Bleue régionale (Phase méthodologique et cartographique) - Début septembre 2009 à fin juin 2010 -

Phase 2 : Définition des enjeux de la Trame verte et Bleue (Phase d'expérimentation de la méthode : 2 mois) - Début juillet 2010 à fin août 2010

Phase 3 : Plan stratégique de mise en œuvre de la Trame verte et Bleue (6 mois) - Début septembre à fin février 2011

La phase 1 de l'étude demande un travail important de recueil de données, et d'intégration de ces données dans le système d'information géographique proposé par le CETE SO. Un délai supplémentaire est aujourd'hui nécessaire afin de récupérer les observations de chacun des partenaires techniques accompagnant la Région sur cette étude, et afin de garantir une caution scientifique des premières cartes de la Trame verte et bleue aquitaine (notamment concernant les réservoirs de biodiversité).

Au terme de chacune des phases, il est prévu la rédaction d'une lettre d'information présentant l'état d'avancement de l'étude, les résultats et les objectifs à venir. Ce document

sera largement diffusé sur le territoire aquitain aux différents échelons territoriaux jusqu'au niveau intercommunal (communauté de communes) "

I-G : " Quels sont les enjeux mis en évidence sur la Garonne ? "

M-A. D. : " A ce stade de l'étude, les premiers enjeux TVB, corridors pour l'axe Garonne s'articulent autour du rétablissement des continuités écologiques pour les espèces migratrices et le transport sédimentaire, avec :

■ Des difficultés de franchissement des grands obstacles (barrages) à la migration des espèces amphihalines tant pour la montaison que la dévalaison (chute des effectifs de population d'aloses et d'anguilles) et la nécessaire évaluation de l'impact du bouchon vaseux sur la zone de marnage (chute du taux d'oxygène)

■ L'importance du rôle joué par les grands phénomènes de crues sur l'axe Garonne notamment sur les effets de chasse, en lien avec le transport solide et la sédimentation."

Contact :

Conseil régional d'Aquitaine
Marie-Agnès DUPOUEY & Eric LAVIE
05.57.57.83.07
marie-agnes.dupouey@aquitaine.fr
eric.lavie@aquitaine.fr



INTERVIEW

Jean-Michel CAROZZA

Enseignant-chercheur,
Université de Strasbourg,
GEODE UMR 5602 CNRS

Philippe VALETTE

Enseignant-chercheur,
Université de Toulouse Le Mirail,
GEODE UMR 5602 CNRS

Découverte de bois fossile à Bourret par l'équipe de chercheur du Labo Géode

Info-Garonne : " On commence à étudier l'histoire très ancienne de la Garonne et de ses paysages, quel est l'état de la connaissance aujourd'hui ? "

Laboratoire GEODE : " Si on compare la Garonne à d'autres grands cours d'eau du même type (Loire, Rhône, Seine...) les connaissances sur l'histoire très ancienne de la Garonne sont encore très lacunaires. Ces cours d'eau ont bénéficié d'un vrai travail pluridisciplinaire notamment dans le cadre des zones ateliers. Celui-ci reste encore à mener dans la vallée de la Garonne. Les évolutions historiques depuis la fin du XVIII^e s, commencent à être bien connues pour la Moyenne Garonne. Au-delà, pour les périodes plus anciennes, elle est plus fragmentaire. "

I-G : " Vous avez découvert récemment un bois fossile à Bourret (82), qu'est-ce que cela nous apprend sur les milieux garonnais et leur évolution ? "

L.G. : " Il s'agit d'arbres fossiles qui atteignent 1,4 m de diamètre. Il y a 8 000 ans, ils constituaient des peuplements de chêne à feuille caduque dans la basse plaine alluviale, avant les premiers impacts de l'homme. Leur état de conservation nous permettra de mieux connaître leurs conditions de croissance et de reconstituer le climat local. "

I-G : " Quels sont vos projets et actions aujourd'hui pour la Garonne et ses milieux ? "

L.G. : " Nous pensons qu'il est nécessaire de prendre en compte la longue durée de l'évolution des milieux y compris pour prendre des décisions aujourd'hui. Le PRES de Toulouse vient de financer un projet qui intègre la dimension de la longue durée dans la prise de décision sur l'avenir des zones riveraines. Des collaborations sont également sur le point de démarrer avec le Ministère de la Culture car les paysages garonnais portent la marque de l'homme depuis plus de 7 000 ans. "



Philippe VALETTE



INTERVIEW

Jean-Louis MOLINIÉ

Président de l'UFBAG (Union des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique du bassin Adour-Garonne)

Pêcheurs amateurs à la ligne

Info-Garonne : " En tant que représentant des pêcheurs amateurs à la ligne du bassin, comment appréhendez-vous la notion de biodiversité ? "

Jean-Louis MOLINIÉ : " Ce n'est pas une notion nouvelle pour nous : en tant que pêcheurs et protecteurs des milieux aquatiques, nous avons veillé au maintien de la biodiversité bien avant que cela ne fasse la une des journaux. Nous appréhendons cette notion du point de vue des peuplements piscicoles mais également de la diversité des écosystèmes, sans lesquels le fragile équilibre des milieux aquatiques dont nous avons la charge serait rompu. À cet égard, la préservation des frayères, le maintien ou la restauration de la continuité écologique sont des enjeux forts auxquels nous accordons une priorité d'autant plus grande que ce sont des combats difficiles et de tous les instants, malgré le renfort que nous apporte la loi dite « Grenelle 2 ». Par conséquent, on comprendra nos attentes vis-à-vis de la trame bleue, en cours d'élaboration. Nous ne pouvons être que satisfaits du fait que désormais, dans le grand public, la notion de « bon état écologique » des cours d'eau n'est plus seulement une question de quantité ou de qualité physico-chimique mais avant tout conditionnée par la qualité des écosystèmes et par conséquent de la biodiversité qui fait, par exemple, la richesse de la Garonne et de ses affluents et en particulier la variété des espèces piscicoles qui les peuplent. "



► Une Loche

© FDA/PPMA 47

I-G : " Comment intervenez-vous sur ce sujet et quelles sont vos actions sur le Bassin Adour Garonne ? "

J-L. M. : " On pense à juste titre au travail remarquable réalisé depuis plus de 20 ans par les associations MIGADO et MIGADOUR en faveur des migrateurs amphihalins. S'il y a bien évidemment des programmes de suivi, il y a également des actions de repeuplement et d'aide au franchissement des obstacles, l'un des principaux problèmes que nous avons à affronter. Les fédérations départementales des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du bassin sont vigilantes à la bonne application des orientations du Grenelle de l'environnement dans ce domaine. Elles sont particulièrement attentives à la procédure de classement des cours d'eau, dans le cadre de la trame bleue. Nous espérons aussi beaucoup des nouvelles orientations pour l'aide à l'effacement des obstacles obsolètes, comme par exemple le barrage de Beaugard, sur la Garonne, ainsi que des dispositions du SDAGE visant à prendre sérieusement en compte l'impact cumulé des plans d'eau d'irrigation. Nous sommes convaincus que grâce aux efforts conjoints de tous nos partenaires, le bassin de la Garonne pourra demeurer l'un des plus attractifs d'Europe en matière de biodiversité. "

Contact : **Johana LAROUSSE**
ufbag@orange.fr



► Un esturgeon européen



► Jean-Michel Carozza (à gauche) et Laurent Carozza (à droite) prélevant une tranche de l'arbre sub fossile daté de 8000 ans.

© P. Valette



INTERVIEW
Dominique PELLETIER
Entomologiste,
membre de l'OPIE Midi-Pyrénées

Office pour les insectes & leur environnement

Info-Garonne : " En quoi les insectes sont-ils importants pour la biodiversité de la vallée de la Garonne ? "

Dominique PELLETIER : " Les insectes représentent le second maillon de la chaîne alimentaire en tant que consommateurs. Dans le corridor Garonnais, ils constituent par leur grande diversité une ressource alimentaire indispensable aux chiroptères et oiseaux insectivores. "

I-G : " Quelles actions préconiserez-vous pour restaurer les populations d'insectes ? "

D.P. : " Les interactions végétaux et populations d'insectes sont multiples dans l'espace naturel sensible de la ripisylve. "

Nous préconisons des pratiques de gestion assurant le maintien des bois morts de gros diamètre sous les formes les plus diverses (trunks couchés, en chandelles) pour les Coléoptères saproxyliques. Ces insectes sont inféodés au bois mort, soit qu'ils s'en nourrissent au stade larvaire comme le Lucane cerf volant (voir illustration) soit qu'ils dépendent des micro-habitats (cavités et espaces sub-corticaux). "

Le maintien des plantes herbacées comme l'ortie dioïque, des arbres feuillus tels que peuplier noir, saule blanc qui participent à l'épuration des eaux assurent également la nourriture de très nombreuses espèces de chenilles de Lépidoptères. "

L'Ecaille chinée espèce protégée par la directive habitats annexe II est commune sur les sites Natura 2000 ou elle apparaît en juillet. "

I-G : " Avez-vous observé des changements dans les peuplements d'insectes sur la vallée ? "

D.P. : " Mes observations entomologiques en moyenne vallée de Garonne, ont débuté en 2005 entre Grissoles/Verdun et Bourret. "

A la demande du Conseil Général Tarn-et-Garonne, l'OPIE-MP a réalisé cette année un inventaire simplifié des espèces patrimoniales sur le site de l'Espinasse commune de Bourret. Nous agissons également au titre de notre association pour la réalisation des actions qui découlent de la mise en place des Docob par le Sméag pour la partie Garonne aval. Les suivis effectués dans les années à venir permettront de quantifier une augmentation des populations d'insectes, espérons-le ? "

Contact : L'association

C'est une délégation régionale de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) crée en 2007 à l'initiative d'un petit groupe de naturalistes passionnés par les insectes.
opie-mp@orange.fr



▶ **Lucanus cervus.**

© D. Pelletier- OPIE-MP

© D. Pelletier- OPIE-MP



INTERVIEW
Jean JOACHIM
Chercheur à l'INRA-CEFS

Association régionale d'ornithologie Midi-Pyrénées

Info-Garonne : " Pourquoi la vallée de la Garonne est-elle si riche en oiseaux ? "

Jean JOACHIM : " Parmi toutes les forêts des terrasses alluviales et du lit majeur de la vallée garonnaise, la ripisylve (forêt riveraine inondable) est toujours la plus riche et la plus diversifiée, quelle que soit la superficie des boisements. Sur les terrasses, seuls les grands bois (plus de 50 ha) et les grandes forêts possèdent un peuplement d'oiseaux organisé, les petites unités abritant un peuplement aléatoire, dépendant du voisinage et de son succès démographique. "

Certains oiseaux, très forestiers sur les terrasses, peuvent se trouver dans de petites ripisylves (Pinson, Mésange nonnette, Epervier, Grive draine ...etc), par ailleurs, les chênaies présentent un peuplement partout très homogène alors que celui des ripisylves, plus variable, garde même à un stade avancé de développement certains caractères de peuplements de milieux éphémères d'une part, et une grande diversité des origines biogéographiques de ce peuplement d'autre part. "

La forme linéaire et plus ou moins continue du ruban boisé riverain (quoique parfois très étroit) qui constitue la ripisylve, facilite les liens, les connexions entre taches de biotope plus ou moins éloignées les unes des autres ; c'est ce caractère de connectivité qui est souligné

par la non influence de la superficie boisée sur la richesse de son peuplement d'oiseaux et la diversité biogéographique de ce peuplement. "

Ce caractère de connexion joue à une échelle locale, permettant sur le parcours de la Garonne la colonisation par de nombreux oiseaux de parcs et bois qui seraient sans cela très isolés et dont le peuplement serait pauvre, mais aussi à une échelle régionale, limitant l'isolement de fait du peuplement d'origine médio européenne et continentale des Pyrénées par les apports intermittents de colons venant du Massif Central via les ripisylves garonnaises. "

I-G : " Quelles sont les menaces aujourd'hui sur les oiseaux dans la vallée de la Garonne ? "

Jean JOACHIM : " De nos jours, c'est principalement la forte pression démographique humaine, notamment autour de Toulouse, amenant un « mitage » des milieux naturels par un habitat dispersé et une fréquentation accrue de l'espace naturel. Si certaines espèces sont très tolérantes vis-à-vis du voisinage humain, tolérance qui a tendance à s'accroître depuis quelques années, d'autres ne le supportent pas et ont besoin de zones retirées pour se reproduire notamment. Préserver des zones refuges le long du fleuve est indispensable au maintien d'une grande diversité biologique. "



▶ **Martin-Pêcheur.**

I-G : " Pouvez-vous citer des actions exemplaires de préservation ou restauration des habitats d'oiseaux dans la vallée ? "

Jean JOACHIM : " L'action de l'association « Nature Midi-Pyrénées » avec la série des zones protégées par des arrêtés préfectoraux de protection de biotope le long du fleuve de Moissac à Saint-Gaudens est exemplaire de ce point de vue. En effet, le chapelet de ripisylves et bras morts protégés constitue un réservoir de biodiversité locale et permet au fleuve de maintenir un lien entre noyau de population isolé dans les Pyrénées et piémont pyrénéen, et la population mère centro européenne du Massif Central. "

La protection des sites ne vise pas systématiquement leur « mise sous cloche », mais accepte souvent une fréquentation du site par les promeneurs, pêcheurs ..., comme c'est le cas au parc du confluent Ariège-Garonne, au Ramier de Bigorre à Merville (au nord de Toulouse) ou sur la gaule de Martignac à Saint-Caprais-Grenade, mais les secteurs de reproduction pour les Hérons sont maintenus au calme, au moins pendant la saison de reproduction. "

Contact :

Jean JOACHIM INRA-CEFS
Comportement & Ecologie de la Faune Sauvage
Tel : 05 61 28 51 34 (standard)
<http://www2.toulouse.inra.fr/cefs/>



▶ **Héron Bihoreau.**

© Jean Joachim

© Jean Joachim

La première adhésion à la charte du site Natura 2000

« Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans »



© CCW - Julien Herraitz

La première adhésion à la charte Natura 2000 vient d'être signée par la commune d'Aygue-morte-les-Graves et concerne 9 ha de bois humides abritant une faune et une flore abondante dont la fameuse cistude d'Europe. Cette adhésion pour une durée de 5 ans implique un engagement peu contraignant de conservation de la biodiversité, avec en guise

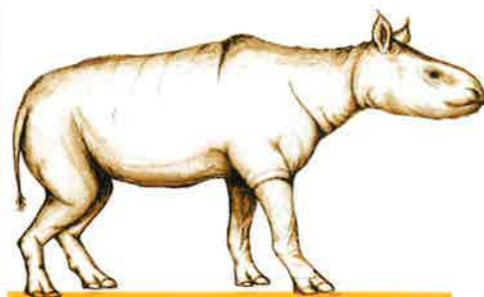
d'incitation, une exonération de la taxe sur le foncier non bâti. Ce site Natura 2000 de plus de 1 500 ha est situé en bord de Garonne aux portes de Bordeaux et le Document d'objectif est animé par la communauté de communes de Montesquieu. Il jouxte celui de la Garonne dont le Sméag assure l'animation. **Un exemple à suivre !**

La Garonne et la paléobiodiversité

Lors d'une balade en bord de Garonne, un promeneur a trouvé un petit os en rive gauche à la limite des communes de Blagnac et Beauzelle dans la marne argilo-calcaire.

L'expertise montre qu'il s'agit d'un péroné (« fibula » en termes techniques), caractéristique d'un petit rhinocéros sans corne, nommé *Protaceratherium minutum*. Cette espèce, aujourd'hui éteinte, est connue à l'état fossile dans toute l'Europe occidentale pendant une période étagée depuis 24 millions d'années jusqu'à 18 millions d'années avant notre ère. Elle a été reconnue initialement par Georges Cuvier, le fondateur de la paléontologie et de l'anatomie comparée, à partir de spécimens provenant de Moissac (82).

C'est un élément très fréquent, voire caractéristique, de la paléobiodiversité mammalienne du Miocène inférieur de la vallée de la Garonne et de ses affluents (connu en amont comme en aval de Toulouse, depuis le Volvestre jusqu'à la Gironde, en passant par le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne).



► Reconstitution « en chair » de *Protaceratherium minutum*, le petit rhinocéros l'herne (sans corne) du Miocène basal du Bassin de la Garonne (environ 22 millions d'années). Dessin réalisé par Pierre-Olivier Antoine, spécialiste des rhinocéros fossiles et professeur de paléontologie à l'Université Montpellier II.

Un lycée toulousain réalise un film sur la Garonne

A l'occasion d'un travail pluridisciplinaire sur la Garonne (Français, Histoire-Géographie, Espagnol et SVT) avec une classe de seconde du lycée Raymond Naves de Toulouse, le Sméag a été sollicité pour sensibiliser les élèves sur la faune, la flore et le patrimoine garonnais. A partir de leurs recherches, de conférences et de visites sur le terrain avec un chargé de mission spécialiste des zones humides, les élèves ont écrit un petit scénario dans le cadre d'un atelier cinéma encadré par une réalisatrice. Ils ont appris tous les processus conduisant à l'élaboration d'un film,



couvert une partie de l'histoire du fleuve et la richesse de sa biodiversité. Ils ont pris conscience de l'existence de la Garonne dans leur vie quotidienne.

Le film a été présenté à la 5^e édition du festival « Le Festiv' » au Zénith de Toulouse le 21 mai dernier. Organisé par la Région Midi-Pyrénées, cette manifestation encourage l'engagement citoyen des jeunes des élèves et leur créativité.

Le film est téléchargeable sur le site du Sméag et peut être proposé en exemple dans d'autres établissements scolaires.

Le bilan est très positif indique le professeur d'histoire-géographie, Carole Delprat : « en plus du processus créatif ces jeunes ont dé

Le Grand Toulouse a de grands projets pour la Garonne...

Comme beaucoup de grandes villes européennes établies autour de voies d'eau, la Communauté Urbaine de Toulouse s'engage dans la mise en valeur de la Garonne et de ses berges. Si ce mouvement de retour vers son fleuve est amorcé ponctuellement depuis les années 80 sur les quais et berges du centre-ville (qui échappèrent de peu au bitume d'une voie rapide), il reste encore à améliorer les conditions d'une réappropriation plus globale de la Garonne.

Forte de la démarche participative engagée en 2008 avec « la Fabrique Toulousaine » sur le projet urbain d'avenir de la Communauté urbaine, son président Pierre Cohen vient de lancer le Grand Projet « Axe Garonne » lors du premier comité de pilotage, le 28 octobre dernier.

Ce Grand Projet Axe Garonne, vise donc tout au long de 4 séquences amont/aval, une valorisation des espaces naturels, urbains et culturels en lien avec le fleuve :

■ **Séquence Garonne Amont** : à l'entrée de la métropole, un projet de Réserve Naturelle Régionale (Confluences Garonne-Ariège) mêlant espaces naturels et agricoles

■ **Séquence centrale du Parc Toulousain** : l'île du Ramier a vocation à redevenir un parc urbain en lien avec le déménagement de l'actuel parc des expositions de la ville de Toulouse,

■ **Séquence Arc culturel** : La vocation patrimoniale et culturelle de la Garonne au cœur de la ville sera encore renforcée (aménagement des quais, ports, digues, réhabilitation du patrimoine de la Grave...)

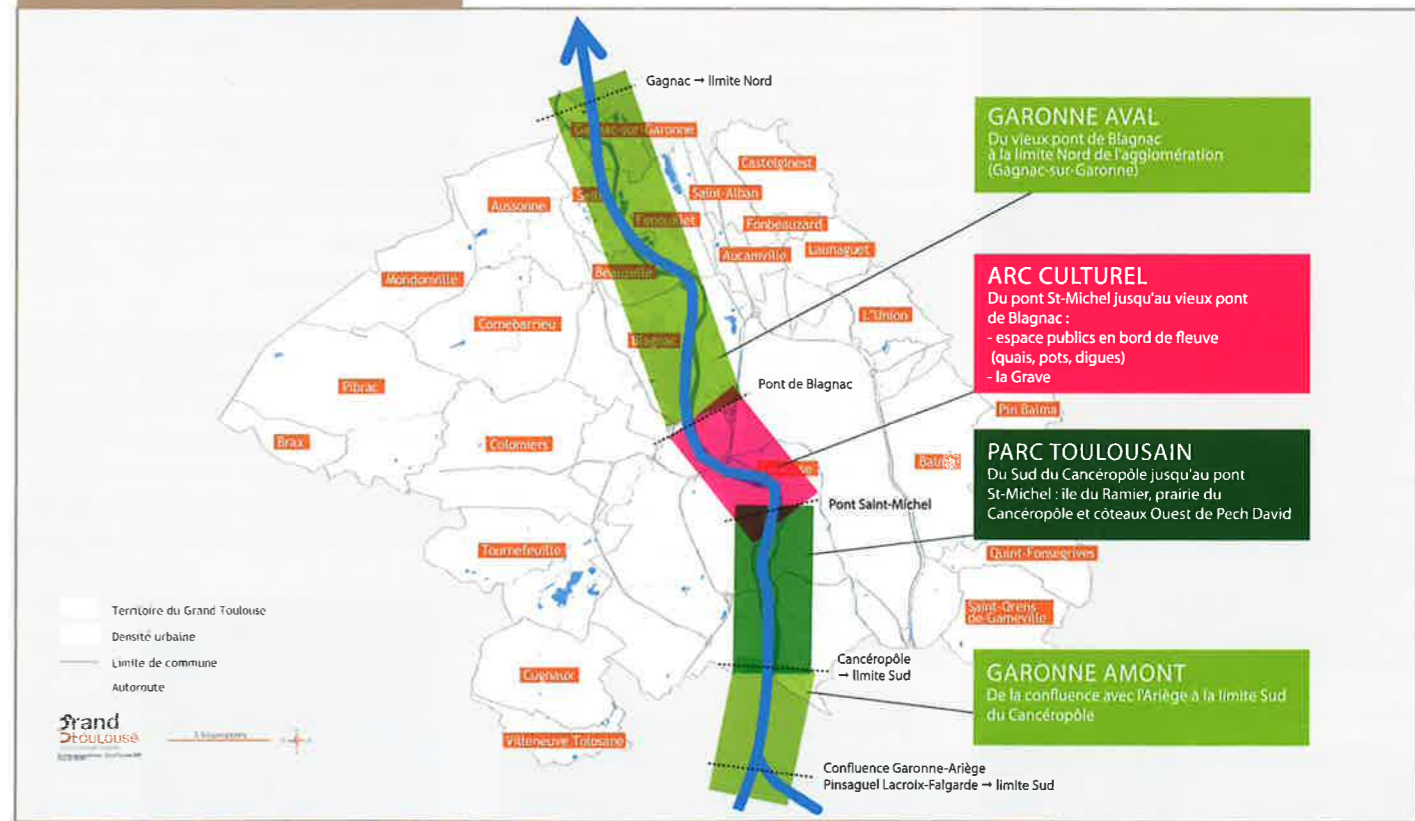
Séquence Garonne Aval : un vaste ensemble d'espaces agricoles et naturels à préserver et valoriser en aval de la ville dense, tout en fa-

vorisant des espaces de loisirs de proximité pour les toulousains.

Le grand Toulouse a mis en place un dispositif partenarial pour élaborer et suivre l'avancement de ce grand projet auquel participe le Sméag. En définissant les enjeux de la Garonne sur le territoire de la Communauté urbaine au regard des enjeux plus globaux pour le fleuve, le Sméag a permis à la collectivité de bien appréhender son rôle dans le fonctionnement de la vallée. La participation au comité de pilotage et au comité technique permet au Sméag d'accompagner la collectivité dans la définition de son programme, visant à donner une place d'honneur à la Garonne.

L'agence TER a été mandatée pour réaliser en 2011 le « Plan-Guide Axe Garonne » assurant la cohérence et la planification d'ensemble des 4 séquences traitées avant le lancement des concours de maîtrise d'œuvre.

L'axe Garonne décline en 4 séquences urbaines et paysagères très différenciées



Le retour des navettes fluviales sur la Garonne à Bordeaux

Cela faisait des décennies que le transport de passagers sur la Garonne avait quasiment disparu, à quelques exceptions ponctuelles mais très remarquées. Alors que les citadins retrouvent le chemin des quais et des berges, et se déplacent en tramway, l'idée des navettes fluviales est réapparue ces cinq dernières années. Après avoir mené une étude de faisabilité, la Communauté Urbaine de Bordeaux a franchi le pas, et s'équipera d'ici 2013 de trois catamarans.

Ces bateaux-bus effectueront deux liaisons rapides et une ligne de cabotage entre Lormont et la place Stalingrad à Bordeaux et proposeront une alternative intéressante à la traversée routière par des ponts très fréquentés aux heures de pointes. Dans le prolongement de l'aménagement des quais, ce mode de déplacement permettra de retrouver une relation quotidienne avec un fleuve qui a fait la richesse de la ville.

La vie du Sméag

LE SMÉAG COMPTE 3 AGENTS DE PLUS DANS SON ÉQUIPE

■ Ambre GIROU

Assistante d'étude, vient apporter son soutien dans la mise en œuvre des cinq études paysagères, dans la continuité des actions du Sméag sur l'axe D du Plan Garonne. Diplômée d'un MASTER 2 recherche en géographie (Paysage et Environnement), elle a travaillé sur les relations entre les Hommes et les fleuves, notamment à Toulouse et Saragosse, et a été chargée de réaliser un guide sur l'intégration du paysage dans les documents d'urbanisme pour l'AUAT, au début de l'année 2010.



■ Elisa RICHARD

Chargée de la coordination des travaux de révision du PGE Garonne-Ariège, renforçant l'équipe sur le thème de la gestion quantitative. Diplômée d'un DESS de gestion des zones humides (biodiversité et ingénierie), elle a travaillé deux ans au Sméag sur d'autres missions avant un voyage de plusieurs mois dans des pays hispanophones, et antérieurement en tant que chargée d'études à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire de l'aire urbaine toulousaine (AUAT).



■ Pierre-Yves TURQUIN

Responsable de la réalisation des documents cartographiques pour les différents chargés de mission. Il s'occupe également de la gestion des données et du système d'information géographique du Sméag. Diplômé d'un MASTER 2 en Géomatique et en Gestion de l'environnement, il a travaillé sur la qualité des eaux superficielles en Bretagne et sur l'aide du SIG pour la gestion piscicole dans le Gard.



COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL AU 1^{ER} JUILLET 2010

À l'occasion des élections régionales de mars 2010, le comité syndical du Sméag a été partiellement renouvelé.

■ AQUITAINE

Madame Sylvie SALABERT

Conseillère Régionale

Monsieur Nicolas MADRELLE

Conseiller Régional

Monsieur Bernard PÉRÉ

Conseiller Régional

Madame Laurence MAIOROFF

Conseillère Régionale

Adjointe au Maire d'Agen

■ MIDI-PYRÉNÉES

Madame Nicole FRECHOU

Conseillère Régionale

Madame Sylvia PINEL

Conseillère Régionale

Députée du Tarn-et-Garonne

Monsieur Jean-Claude TRAVAL

Vice-président du Conseil Régional

Conseiller Régional

Monsieur Thierry SUAUD

Conseiller Régional

Maire de Portet-sur-Garonne

■ HAUTE-GARONNE

Monsieur Claude RAYNAL

Conseiller Général

Maire de Tournefeuille

Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

Monsieur Jacques LECLERC

1^{er} vice-président du Sméag

Conseiller Général

■ TARN-ET-GARONNE

Monsieur Bernard DAGEN

Conseiller Général

Mairie de Castelsarrasin

Monsieur Jean CAMBON

Président du Sméag

Vice-Président du Conseil Général

Maire de Nègrepelisse

■ LOT-ET-GARONNE

Monsieur Jacques BILIRIT

2^{ème} vice-président du Sméag

Conseiller Général

Vice-président du conseil général

Lot-et-Garonne

Maire de Fourques-sur-Garonne

Monsieur André TOURON

Conseiller Général

■ GIRONDE

Monsieur Hervé GILLÉ

Conseiller général

1^{er} adjoint à la Mairie de Podensac

Monsieur Hervé Le TAILLANDIER de GABORY

Conseiller Général du Canton de Cadillac-sur-Garonne

Maire de Cadillac

Première lettre info site pour Natura 2000

Ce bulletin n° 1 à destination des acteurs locaux et de toutes les personnes qui s'intéressent aux milieux naturels présente la démarche Natura 2000 et sa mise en œuvre sur la Garonne et ses affluents en Midi-Pyrénées. Il décrit les enjeux de la biodiversité européenne et présente les documents d'objectifs « Garonne amont » et « Garonne aval » élaborés avec l'appui du Sméag.



Soirée inaugurale du Bazacle de Toulouse

Ouvert sur la Garonne ainsi que sur de nouvelles missions éducatives et culturelles, le site de l'usine historique d'EDF au Bazacle, a accueilli le temps d'une soirée le 5 octobre dernier, le Sméag et les Associations Migado et Nature Midi-Pyrénées, finalisant ainsi un travail partenarial riche en échanges et partage de connaissances.

Jean COMBY, Directeur de l'Unité de production Sud-Ouest (UPS) a ouvert cette manifestation menée sur le thème de la biodiversité et de la nature.

Ainsi Jean CAMBON, président du Syndicat mixte de la Garonne (Sméag), Alain GUILLAUMIE, président de l'association pour la protection des poissons migrateurs (Migado) et Jérôme CALAS, président de l'association Nature Midi-Pyrénées ont souhaité orienter cette soirée sur un message qui leur est cher : La Garonne, c'est l'affaire de tous !

Ce n'est pas que l'affaire des spécialistes sur la faune, la flore, les paysages, les débits, ... mais également celle des acteurs locaux, des riverains, des associations, ... tous devant agir ensemble pour préserver ou restaurer ce fleuve qui témoigne d'une grande richesse en termes de patrimoine et de biodiversité.

Pour bien illustrer que la Garonne est le support de l'expression de la solidarité entre les usages, les usagers, mais aussi des territoires amont et aval, les trois partenaires ont veillé à laisser la parole à des acteurs de la Garonne qui ont présenté leurs initiatives et projets autour de pôles d'échange :

■ Philippe GAUTIER,

le dernier pêcheur professionnel en eaux douces du Lot-et-Garonne, qui a montré son matériel de pêche comme les nasses à anguilles ;

■ Jean-Michel MOREAU, Maire de Couthures (47) et Philippe MARMIESSE, Directeur de l'Office de tourisme du Val de Garonne

ont présenté l'Association Gens de Garonne, et la démarche de sensibilisation aux crues du fleuve Garonne ;

■ Yannick BOMPART,

a exposé le projet de la Communauté de Communes du Saint-Gaudinois sur la réappropriation citoyenne des berges de Garonne (voir p. 2) ;

■ Marie GROUSSET,

Adjoint à l'environnement de la mairie de Fenouillet a présenté un retour d'expérience sur la réhabilitation d'une zone humide (Roselière de Gourgues) ;

■ Pascale MAHÉ,

Directrice de Nature Midi-Pyrénées, a présenté l'Association Confluences Garonne-Ariège et son action menée à l'échelle du territoire et un projet de réserve naturelle régionale ;

■ Michel CATTOEN,

Professeur à l'ENSEEIH a présenté un système de comptage sous contrôle vidéo des poissons migrateurs.

110 personnes (collectivités territoriales, institutionnels, associations, scientifiques, professeurs d'université, ...) ont répondu à l'invitation pour partager leurs points de vue et leur savoir-faire. Enfin pour clôturer cette soirée, un cocktail était organisé sur la terrasse de 400 m² longeant la passe à poissons, lieu d'observation de la Garonne et de son avifaune.

On retiendra de cette inauguration la capacité à mettre des efforts en commun pour un même objectif et la convivialité des discussions sur un site exceptionnel ouvert gratuitement au grand public !



► Site de l'usine historique d'EDF au Bazacle

2010, l'année « clé » du SAGE !

Il était attendu, il est arrivé...

L'arrêté de création de la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE « Vallée de la Garonne » a été signé par le Préfet de bassin, le 27 septembre 2010.

La Commission Locale de l'eau est l'organe décisionnel du SAGE : indépendante, décentralisée, instance de concertation avant tout, elle élabore grâce à un travail de réflexion et de rédaction collectifs, les documents du SAGE permettant d'établir les règles nécessaires à la gestion intégrée de la ressource en eau du fleuve.

La commission locale de l'eau du SAGE « Vallée de la Garonne » est composée de 88 membres

dont 52 élus, parmi lesquels est élu son président.

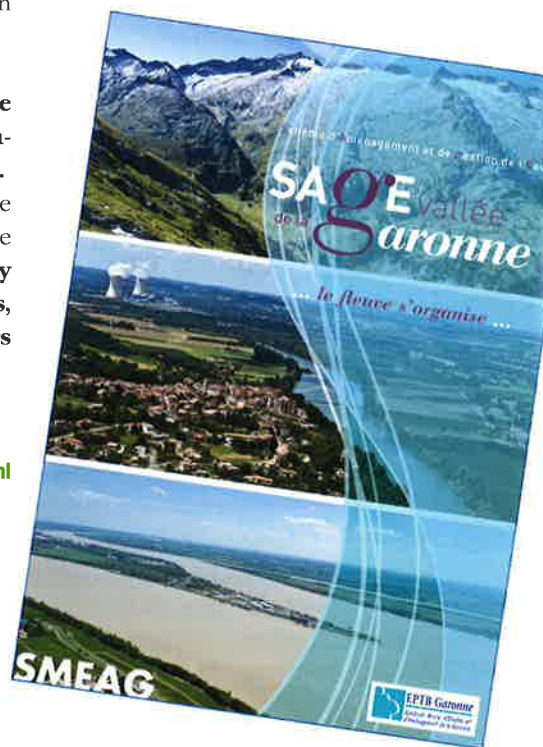
■ **Installation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) par le Préfet coordonnateur de bassin le 10 décembre 2010.**

Lors de cette première réunion de la CLE, le Sméag a présenté les enjeux du SAGE « Vallée de la Garonne ». Les élus ont désigné **M. Thierry SUAUD, Conseiller régional Midi-Pyrénées, pour présider et organiser les futurs travaux de la CLE.**

Pour en savoir plus sur les SAGE :

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/index.html>

Contact : **Claire KERVIEL**



20

info garonne n°20 décembre 2010

TERRITOIRES FLUVIAUX EUROPÉENS(TFE)

de nouveaux espaces d'échanges

Déposé au programme de coopération territoriale européenne Interreg IVB Sudoe, le projet TFE a été accepté le 29 novembre dernier lors du comité de programmation qui s'est tenu à Bruxelles. **Il fait parti des 28 projets retenus parmi les 223 présentés.**

Réalisé en partenariat avec la Communauté Autonome de Navarre, la Communauté Autonome de Castille et Léon, et la Région Nord du Portugal, les actions débuteront en 2011 pour une durée de trois ans.

Le projet concerne trois cours d'eau : la Garonne, la Bidassoa et le Taje. Il a pour objectif la définition et planification du « territoire fluvial » permettant de redonner aux cours d'eau leurs fonctions naturelles et rendre compatibles la conservation de la biodiversité, un bon état écologique et la prévention des dommages dus aux inonda-

tions. Mise en œuvre entre Blagnac et Saint-Nicolas de la Grave, il s'agira de définir, après concertation avec les acteurs de l'aménagement du territoire, les usagers, les riverains et le public, des objectifs et un

programme d'actions partagés sur ce « territoire fluvial » pour la restauration de la Garonne.

Contact : **Sméag, Fabienne SANS**



► Confluence du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-La-Grave (82).

Directeur de la publication : Jean Cambon

Réalisation et mise en page :

www.nuances-communication.fr

Photogravure et Impression : Imprimerie Messages

Crédits photos sauf mention particulière :

Didier Tallefer/Sméag

Photo de couverture :

Héron garde-bœufs © Jean Joachim

Revue éditée en 3500 ex. sur papier recyclé Satimat green 130 gr.

par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne,

61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 Toulouse.

Tél. : 05 62 72 76 00 / Fax : 05 62 72 27 84

N° ISSN : 1636-1369

Site : www.eptb-garonne.fr

EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne